



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE DE POSTE (CADRE ORGANIQUE) N°: IRC2508

Date de publication: 12 mai 2014

Date limite de dépôt des candidatures: 9 juin 2014

TITRE FONCTIONNEL:	Spécialiste de la vulgarisation agricole (systèmes)	CLASSE:	P-4
UNITÉ ADMINISTRATIVE:	Unité de la recherche et de la vulgarisation (DDNR) Bureau du Directeur général adjoint/Coordonnateur, ressources naturelles (DDN)	LIEU D'AFFECTATION:	Rome
		DURÉE *:	de durée déterminée: 2 ans
		CODE/N° DU POSTE:	0105295
		CODE CCOG:	1E02

- Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.
- Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.
- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.
- Le titulaire du poste pourra être réaffecté à d'autres activités et/ou lieux d'affectation en fonction des besoins de l'Organisation.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

L'Unité de la recherche et de la vulgarisation fournit des services consultatifs et techniques aux Membres de la FAO à l'appui de la mise au point de systèmes d'innovation agricole. Des systèmes de vulgarisation et une approche intégrée de la recherche et de la vulgarisation agricoles sont considérés comme des facteurs clés pour parvenir à un accroissement et à une amélioration durables de l'efficacité et de l'efficience dans la fourniture de biens et de services par les producteurs agricoles. Sous l'autorité du chef de l'Unité:

- donner des avis aux États Membres sur la formulation de politiques pour la création, la mise au point et la gestion de systèmes nationaux d'innovation agricole efficaces et efficaces, notamment de mécanismes de financement durable, afin d'accroître et d'améliorer la fourniture de biens et de services d'une manière durable; élaborer de nouveaux concepts et indicateurs et de nouvelles méthodologies, et directives au service de systèmes d'innovation agricole;
- donner des avis sur le renforcement, la relance et la réforme de systèmes de vulgarisation, y compris concernant les prestataires de services de conseil sur les questions rurales, dans le secteur public, le secteur privé et la société civile;
- plaider pour la réforme et le renforcement des systèmes de vulgarisation qui accordent une attention particulière aux services de conseil axés sur la demande, dirigés par des agriculteurs, décentralisés et participatifs, et répondre aux différents besoins des agriculteurs et autres ruraux, en particulier les femmes et les groupes marginalisés;
- donner des avis sur l'établissement de mécanismes de financement durable au service des systèmes nationaux d'innovation agricole;
- promouvoir le recours à des approches sans exclusive et participatives afin d'adapter, de valider et de partager des pratiques innovantes en faveur de la production agricole durable;
- encourager l'utilisation novatrice des technologies de l'information et de la communication afin d'instaurer et d'entretenir des relations fonctionnelles et concrètes entre les agents de vulgarisation nationaux, en mettant particulièrement l'accent sur les rapports entre les agriculteurs, la vulgarisation et la recherche, ainsi que des liens avec des parties intéressées créatrices d'innovations (universités, secteur privé, ONG et acteurs du marché);
- donner des conseils en matière d'identification, de formulation et de mise en œuvre de projets nationaux, régionaux et internationaux visant le renforcement des capacités de vulgarisation agricole et rurale;
- établir des liens avec des donateurs, des organisations d'assistance technique, des organisations et des réseaux de vulgarisation nationaux, régionaux et internationaux dans le cadre d'initiatives et d'activités visant à améliorer les systèmes de vulgarisation et les services de conseil;
- organiser et coordonner des conférences, des séminaires, des ateliers et d'autres initiatives se rapportant à la vulgarisation agricole;
- s'acquitter d'autres tâches connexes qui pourront lui être confiées.

CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en agriculture, économie agricole, vulgarisation, éducation des adultes, sociologie rurale ou dans une discipline apparentée
- Sept ans d'expérience pertinente de la planification et de l'exécution de programmes et d'activités de conseil et de vulgarisation agricole et rurale. Expérience de la conception et de l'exécution de projets liés au renforcement, à la réforme et à la relance des services de vulgarisation et de conseil, de préférence dans les pays en développement
- Connaissance courante de l'anglais, de l'espagnol ou du français et connaissance moyenne de l'une des deux autres langues, ou de l'arabe, du chinois ou du russe

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants:

- Une expérience dans plus d'un lieu d'affectation ou dans plus d'un domaine d'activité, en particulier sur le terrain, est souhaitable
- Pertinence et étendue de l'expérience du rôle de consultant aux niveaux national et international dans les domaines de l'innovation, de la vulgarisation, de la mise au point et de la diffusion de technologies ou dans un domaine étroitement apparenté
- Expérience solide de la conception et de la mise en œuvre de projets liés au renforcement, à la réforme et à la relance de services de vulgarisation et de conseil dans des pays en développement

- Étendue des connaissances et de l'expérience dans l'emploi des technologies de l'information et des communications à l'appui des relations entre agents de vulgarisation et en particulier avec des instituts de recherche et des groupes d'agriculteurs
- Aptitude à planifier, à organiser et à superviser le travail de collaborateurs
- Une connaissance courante de l'anglais, de l'espagnol ou du français sera un atout

Prière de noter que les candidats doivent posséder une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels de traitement de texte et doivent pouvoir travailler avec des personnes de nationalités et de cultures différentes.

**** Dans le cas des candidats employés par la FAO, la durée de l'engagement sera déterminée en fonction des règles en vigueur sur la prolongation des engagements.***

RÉMUNÉRATION

L'Organisation offre une rémunération (traitement et indemnités) compétitive. Pour tout renseignement sur les traitements, indemnités et autres prestations relevant du régime commun des Nations Unies, voir: <http://icsc.un.org/>

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

- Pour présenter une candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne que vous trouverez sur le site iRecruitment <http://www.fao.org/employment/irecruitment-access/fr/>. Seules les candidatures reçues par l'intermédiaire de iRecruitment seront prises en considération.
- Les candidats sont priés de joindre à leur formulaire de candidature en ligne une lettre de motivation.
- Les avis de vacance de poste seront retirés du site iRecruitment à 23 h 59 (heure d'Europe centrale) le jour de la date limite de dépôt des candidatures. Les candidats sont encouragés à enregistrer leur candidature en prévoyant un délai suffisant avant la date limite.

Afin que votre candidature puisse être évaluée correctement, veillez à compléter toutes les sections du formulaire.

Pour toute question ou toute demande d'aide, s'adresser à: iRecruitment@fao.org

Prière de noter que les membres du personnel de la FAO sont des fonctionnaires internationaux placés sous l'autorité du Directeur général et qu'ils peuvent être affectés à toute activité ou tout service de l'Organisation.

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR